



EPU Gaston ROUSSET

27 Rue Paul Bert
78700 Conflans Ste Honorine

01.34.90.83.51
ce.0780477V@ac-versailles.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conflans Ste Honorine le 19 octobre 2016

Objet : invitation au conseil d'école

Monsieur le directeur

à

Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale,
Monsieur le maire et/ou son représentant,
Madame l'élue aux affaires scolaires,
Madame la déléguée départementale de l'Éducation Nationale
Monsieur le coordinateur du temps périscolaire,
Mesdames et messieurs les représentants élus des parents d'élèves,
Mesdames et messieurs les professeurs des écoles,
Madame la psychologue scolaire
Madame la médecine de l'Éducation Nationale

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser le procès verbal du conseil d'école qui s'est tenu ce jeudi 3 novembre 2016 à l'école Gaston Rousset.

Installation du conseil à 18h00.

1. Proclamation des résultats des élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école

Nombre d'inscrits : 519

Nombre de votants : 219

Nombre de bulletins blanc ou nuls : 14

Nombre de suffrages exprimés : 205

Taux de participation : 42,20%

Répartition détaillée des sièges

Liste	Nombre de candidats titulaires	Suffrages obtenus	Sièges attribués
FCPE	14	122	8
PEEP	4	43	3
ALPEC	6	40	3
Total	24	205	14

Candidats proclamés élus

FCPE		PEEP		ALPEC	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
LAFITTE Jessica	ADAM Hélène	LECARDONNEL Patricia	JOLY Andréa	DOREMUS Emilie	FERNANDES Sandrine
AMOSSE Rosène	OBLIN Anna	RIGAULT Sophie		TEISSEDOU Caroline	MENDES Elisabeth
JESU Sarah	DELHOUM Angélique	HADJERAS Zahia		MERCIER Philippe	TALDIR Sophie
CHEMINOT ONDET Caroline	STARCK Sandrine				
MATUFUANA Emilie	MASSELIN Stéphanie				
DA SILVA Sandra	RAYMOND Sylvie				
JACTEL Virginie	ONDET Christophe				
SOULIER Emilie	TESTA Axelle				

2. Présentation de l'équipe pédagogique 2016 / 2017

Olivier DOLAIN : nouveau directeur / Mariam TALBA : Cp a / Katia CHADELAT : Cp b / Stéphanie LOTA : Cp c / Pascaline VIAIN : Ce1 a / Lucie MARCHET : Ce1 b / Noémie PLAGNOL & Aurélie PASI : Ce1/ Ce2 / Marie MACIOL : Ce2 a / Céline BIGOT : Ce2 b / Pauline POISSON : coordonnatrice ULIS, enseignante spécialisée / Arnaud LOLLIER : Cm1/Cm2 / Laurie COLLIN : Cm1 a / Gaëlle JOSSE : Cm1 b / Claire FRICAUDET : Cm2 a / Jessica PINSON : Cm2 b / Nathalie KULTON : psychologue scolaire / Corinne HUIN : Maître G / Denis BARC : Maître E / Françoise PARLOUER : psychologue scolaire (attachée à l'ULIS)

Tour de table :

Représentant des parents d'élèves		Représentants Mairie / Centre de loisirs
Mme LECARDONNEL (tête de liste PEEP) Mme CHEMINOT ONDET (FCPE) Mme SOULIER (FCPE) Mme STARCK (FCPE) Mme AMOSSE (FCPE) Mme LAFITTE (Tête de liste FCPE) Mme DOREMUS (Tête de liste ALPEC) Mme JACTEL (FCPE) Mme HADJERAS (PEEP) Mme TEISSEDOU (ALPEC) Mme JESU (FCPE)	DDEN Martine LEBARD Tient un rôle de médiateur entre l'école, la mairie et l'EN. Chaque année, une visite de l'établissement a lieu et permet de faire le point sur la sécurité, la propreté et les différentes difficultés rencontrées.	Mme TOURET est excusée. Mr LAKEHAL, qui devait siéger en remplacement, est excusé également. Mme THURIAN (pôle administratif) a fait parvenir à Mr DOLAIN par mail le jeudi 3 novembre après midi, un dossier apportant certains éléments de réponse aux questions à destination de la mairie. CENTRE DE LOISIRS PAUL BERT : aucun représentant n'est présent.

3. Installation du bureau de l'OCCE

Présidente : Mme CHADELAT
Trésorière : Mme BIGOT
Mandataire : Mme FRICAUDET

Les décisions sont prises en conseil des maîtres sur l'attribution des dons, soumis à l'approbation des membres du conseil. Les parents sont invités à consulter les livres de compte.

4. Vote du règlement intérieur 2016 / 2017.

Le règlement intérieur 2016 / 2017 est adopté à l'unanimité.

5. Dispositions relatives à la santé des élèves : mise en place d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé)

Le PAI est mis en place à l'initiative des familles dans certains cas (maladies chroniques diverses comme le diabète ou les allergies par exemple). Ce projet est mis en place conjointement par la famille, son médecin traitant et le médecin scolaire.

Le PAI est ensuite transmis au directeur qui prend toute disposition utile pour son application pendant le temps scolaire.

6. Présentation de la charte de la laïcité.

Ce texte sert à protéger et garantir le respect de la neutralité de l'enseignement délivré à l'école pour tous les élèves. La charte sera annexée au règlement intérieur et soumise à la signature des familles.

7. Présentation de la charte liée à l'usage du numérique (annexes 3)

Tous les élèves, même les plus petits, sont sensibilisés sur le respect des droits d'auteur, sur la protection de l'identité, de son espace privé, sur les dangers d'Internet. Le texte sera soumis aux familles comme le règlement. Il sera exploité pédagogiquement tout au long de l'année dans les classes en fonction des besoins.

8. Retour sur l'exercice PPMS du 18 octobre 2016

L'objectif était de se mettre en sécurité face à une intrusion, se mettre hors de vue et rester silencieux. L'exercice a été globalement réussi. Les élèves ont bien vécu le test. Chaque niveau de classe devait se cacher dans sa classe. Les raisons de l'exercice ont été expliquées en amont. Chez les plus petits (les CP), nous n'avons pas parlé de terrorisme. Nous nous sommes appuyés sur les exercices d'alerte incendie pratiqués en maternelle et pour lesquels ils sont habitués. Pour les plus grands, certains ont fait le lien avec l'actualité.

Seul point négatif, le signal convenu (trois coups de sonnerie de la cour de récréation) n'a été entendu que par une petite minorité des classes de l'école.

Une demande sera faite à destination de la mairie pour trouver une solution.

9. Dispositifs pour les élèves à besoins pédagogiques particuliers : RASED / ULIS / PPS / PAP

RASED : présenté par Mme Kulton (réseau d'aide spécialisé pour les enfants en difficulté). Présent le vendredi et le lundi. Il est constitué d'une psychologue scolaire et de deux maîtres. Les élèves sortent des classes pour travailler dans un petit groupe. Le maître G (aide à dominante comportementale) et le maître E lui intervient au niveau des difficultés d'ordre pédagogique. Le psychologue scolaire intervient à la demande des enseignants ou des familles. Dans tous les cas, il intervient si les familles ont donné leur accord. Le psychologue peut faire des bilans, constitue des dossiers de suivi des élèves, intervient sur les passages... Il n'y a pas de suivi psychologique dans l'école.

ULIS : présenté par Mme Poisson. Handicap cognitif et mental. Lieu de regroupement cette année, le dispositif a évolué car les élèves sont répartis dans les classes en fonction de leur âge.

PPS : L'enseignante référente est Anne Maillard. Le Projet personnalisé de scolarisation définit les compensations nécessaires pour la scolarisation des élèves en situation de handicap. Les compensations se font le plus souvent sous forme d'aide humaine : les AVS. Il est à reconduire chaque année en ESS.

PAP : (projet d'accompagnement pédagogique) qui suit l'élève depuis le début jusqu'à la fin de sa scolarité en cas de dyslexie, dyspraxie... Ce sont des troubles fonctionnels qui nécessitent la mise en place d'adaptation pédagogique en classe. Ce projet peut être mis en place à l'initiative de l'école ou de la famille et nécessite l'avis médical du médecin scolaire.

10. Présentation du projet d'école

Rappel des axes de travail par domaine et la déclinaison pour l'année en cours :

Axe A en Français : Développer la grammaire du verbe dans des productions écrites et langagières (élaboration de grilles de relecture et de correction)

Axe B en Mathématiques : Appréhender la notion de grandeurs et mesures dans des situations usuelles (travail en Sciences sur l'alimentation / ateliers cuisine avec mesure de quantités et pesée des ingrédients)

Axe C en Autonomie et Initiative : Développer l'autonomie et l'initiative des élèves (apprendre à porter secours ; liaison GS / CP ; liaison Cm2 / 6ème ; Mettre en place l'école inclusive pour les élèves en situation de handicap)

11. Présentation des projets de classe

CM2 : camp vélo du 12 au 16 juin sous tente. Même trajet, même fonctionnement, même endroit que l'année passée. Projet de programmation avec le robot thymio programmable (en partenariat avec le réseau CANOPE). Sur le temps des APC, les élèves vont apprendre à programmer les robots par petits groupes. Projet en Histoire : sortie le 30 mars à Rethondes et au Mémorial de la Shoah. Projet tennis.

CM1 : Projet course d'orientation. Pratique d'abord dans l'école puis derrière l'école sur la plaine de jeu. Une sortie orientation dans le parc du Prieuré est prévue prochainement. Une sortie à vélo est également prévue pour se rendre à la base de loisirs de Cergy pour une activité d'orientation.

En Arts visuels, une sortie au Louvre est prévue en mars ainsi qu'une sortie à Auvers-sur-Oise.

La classe de Cm1 B dispose d'un Espace Numérique de Travail avec le blog de la classe, le cahier de texte.

CE2 : projet de correspondance avec un couple qui fait le tour du monde en voilier. Ils interviennent dans les écoles pour faire découvrir leurs voyages. Montage d'une exposition en arts visuels autour du monde. Travail en production d'écrit pour la correspondance, ateliers de cuisine autour du monde.

CE1 : les différentes formes d'art : travail autour de l'image, de la photographie, de la sculpture, de la peinture. Projet jardinage avec le potager dans l'école et l'équilibre alimentaire. Projet de petit-déjeuner anglais en partenariat avec la société ELIOR.

CP : projet commun aux 3 classes en arts visuels à chaque période et une visite au musée Maurice Denis. Projet liaison grande section/ CP avec des lettres, des rencontres à thème. En fin d'année, les élèves de grande section sont accueillis dans les classes de CP. Une rencontre en athlétisme sera organisée avec la maternelle. En fin d'année, sortie à l'Île Nancy sur le thème travaillé en arts visuels.

CPa et Cpb : projet théâtre avec intervenant. Monter un pièce avec décor et fabrication des costumes.

Cpc et ULIS : projet de classe transplantée avec 3 nuitées à la ferme d'Ecancourt.

12. Calendrier des manifestations prévues dans l'année

09/12/16 : Marché de Noël avec l'école Paul Bert.

28/03/17 : Carnaval avec l'école Paul Bert et la maternelle Le Confluent.

04/07/17 : Après-midi récréative.

Le projet Initiatives est reconduit.

Le loto est en suspens : les gros lots sont difficiles à avoir. Il serait souhaitable de mettre un mot dans les cahiers pour démarcher les CE, les entreprises, les commerçants. Pourquoi ne pas utiliser le site Internet de l'école pour communiquer sur les dons, le démarchage, les inscriptions.

L'action portes ouvertes est également à envisager. La date et les modalités ne sont pas encore définies.

13. Présentation du fonctionnement périscolaire, questions sur l'organisation des activités, de la pause méridienne et de la garderie.

Faute de représentant, aucune réponse n'est apportée. La question sera donc remise à l'ordre du jour du prochain conseil d'école.

14. Quelle est la répartition exacte des missions de gestion informatique entre la municipalité et la société ADN ?

La société ADN prend en charge la maintenance des postes Directeur, salle informatique, salle des maîtres, les imprimantes de bureau, scanners.

La mairie prend en charge la maintenance de la téléphonie, des TNI et ordinateurs asservis, vidéoprojecteurs, et photocopieurs.

15. Qu'en est-il des demandes d'équipement / travaux transmises en mairie ?

Installation de WC au 1er étage de l'ancien bâtiment : il avait déjà été répondu non en raison du coût trop important.

Pose d'un rideau occultant pour le TNI (salle ULIS) : proposé au budget prévisionnel de 2017 pour arbitrage.

Le TNI en salle ULIS a été réparé mais le problème de l'ordinateur persiste. Un courrier va être relancé par madame Lebard.

Demande de tableaux blancs pour les classes : proposé au budget prévisionnel de 2017 pour arbitrage.

Il est à noter que les travaux préparatoires pour la pose du système de vidéophonie ont débuté. L'objectif est de pouvoir ouvrir le portillon situé rue Paul Bert à distance depuis les bureaux des directeurs.

16. Quelle est l'organisation retenue pour l'entretien des locaux (fréquence de nettoyage des classes, organisation des équipes matin et soir, quelle solution en cas d'absence de personnel)

Selon le dossier de réponse reçu par la Mairie, le nettoyage est assuré une fois par jour, les sols sont lavés le mercredi et un grand lessivage est effectué pendant les vacances scolaires.

L'équipe enseignante constate que les classes ne sont pas nettoyées régulièrement comme il le faudrait, les poubelles ne sont pas toujours vidées. Les absences répétées des personnels ne semblent pas permettre un nettoyage correct des classes.

Un seul agent de nettoyage doit assurer bien souvent à lui seul le nettoyage de la totalité des classes.

17. Dans quelle mesure peut-on adapter les horaires des chauffeurs de bus aux contraintes des classes pour l'organisation des sorties scolaires ?

Ce n'est pas négociable, les contraintes horaires ne peuvent être modifiées.

18. Quel est l'effectif de l'équipe d'animation et qu'en est-il des postes non pourvus ?

Lecture de l'élément de réponse contenu dans le dossier transmis à M. Dolain ce jour. Faute de représentant, aucune question n'est posée.

De 7h00 à 8h45 : 3 animateurs

De 11h15 à 14h00 : 19 animateurs (dont 5 en cours de recrutement)

De 15h45 à 18h30 ou 19h00 : 11 animateurs

19. Comment mieux organiser la sortie des classes à 16h00 ?

23 classes doivent sortir simultanément, ce qui fait donc énormément d'enfants et de parents.

Une question est soulevée par madame Lebard : La personne qui est au carrefour des deux rues pour assurer la sécurité est-elle là tous les jours ? Oui tous les matins et à la sortie de l'école.

La question est posée de savoir si les grands pourraient sortir par la petite grille de derrière (rue Lieutenant Charlet) ? La solution a été évoquée avec M. Gautier mais elle poserait certainement plus de problèmes qu'elle n'apporterait de solutions.

Il est envisagé de demander un marquage au sol pour identifier des zones pour chaque école devant le portail (côté parents et côté cour)

Il est également envisagé de proposer aux éducateurs de l'ERPD de récupérer les enfants de l'internat sous le préau ou dans une autre zone de la cour qu'actuellement car cela ajoute encore à la confusion.

Il est également envisagé de positionner les classes de Cp et Ce1 des deux écoles devant, le plus près du portail.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

<i>Le directeur</i>	<i>Le secrétaire de séance</i>	<i>Le représentant FCPE</i>	<i>Le représentant PEEP</i>	<i>Le représentant ALPEC</i>
<i>Olivier DOLAIN</i>	<i>Katia CHADELAT</i>	<i>Jessica LAFITTE</i>	<i>Patricia LECARDONNEL</i>	<i>Emilie DOREMUS</i>
				

Copie pour information à :

Mme Soufflet – Directrice générale adjointe du service Enfance et Scolarité

Mr Gautier – Chef de service Enfance et Scolarité

Mme Thurian – Coordinatrice au pôle administratif

Mme Lempeseur – Coordinatrice du personnel des écoles

Mme Saint Rémy – Agent d'accueil groupe scolaire Paul Bert / Gaston Rousset / Maternelle Le Confluent